

# LE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE DU SCOT

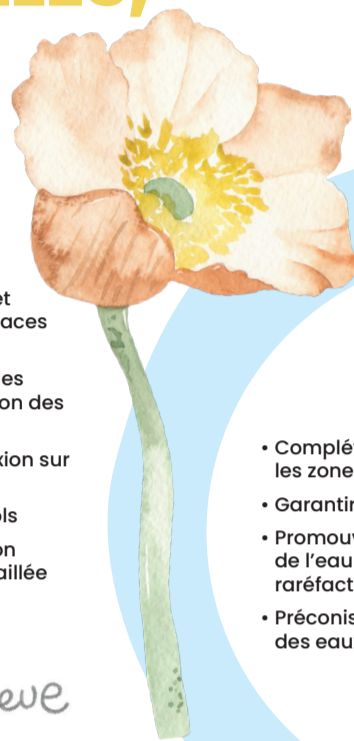
## UN TERRITOIRE FORT DE SES RESSOURCES CULTURELLES, NATURELLES ET HUMAINES

### Préserver et favoriser la biodiversité



- Renforcer la trame verte en identifiant, protégeant et développant les réservoirs de biodiversité et les espaces de circulation des espèces
- Renforcer la trame bleue en y intégrant également les petits cours d'eau et encourager la désartificialisation des cours d'eau et la restauration des milieux humides
- Réduire la pollution lumineuse et engager une réflexion sur la préservation de la biodiversité nocturne
- Rétablir et préserver la continuité écologique des sols
- Sensibiliser au rôle des trames et inciter la réalisation d'inventaires naturalistes et l'identification plus détaillée des milieux

### Préserver la ressource en eau



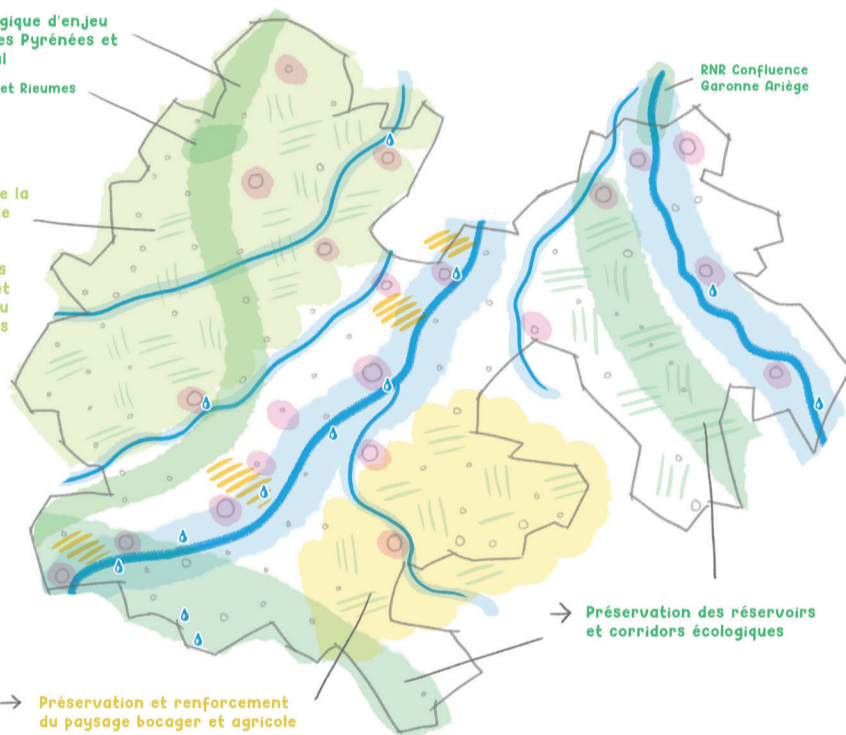
- Compléter l'identification et protéger les zones humides
- Garantir la qualité de l'eau sur le territoire
- Promouvoir une gestion plus économe de l'eau et adapter nos usages à la raréfaction de la ressource
- Préconiser la gestion coordonnée des eaux pluviales et de l'assainissement

### SYNTHÈSE des enjeux de la TRAME VERTE et BLEUE

→ Continuité écologique d'enjeu régional entre les Pyrénées et le Massif Central  
Hêtraie de Lahage et Rieumes

→ Préservation et renforcement de la vocation agricole du territoire

→ Préservation des espaces boisés et renforcement du maillage de haies



→ Préservation et renforcement du paysage bocager et agricole

- Préserver et protéger les cours d'eau et anticiper les nouveaux risques d'inondation
- Renforcer les boisements et le maillage de haies (outil de réduction des effets des coulées de boues)
- Préserver et restaurer les coupures à l'urbanisation
- Réinvestissement des tissus urbains et réduction de l'artificialisation des sols
- Promouvoir un urbanisme de qualité et renforcer la place de la nature en ville
- Protéger les zones de captage d'eau potable

Cartographie : HQI/AT31 - février 2024



### Préserver et maintenir les espaces agricoles et naturels

Chaque année, c'est près de 20 000 ha d'espaces agricoles, naturels et forestiers qui sont consommés en moyenne en France par l'urbanisation, soit près de 5 terrains de football par heure. Il est donc nécessaire de protéger les sols.

- Encourager les projets d'identification, de sensibilisation et de préservation des espaces naturels à haute valeur écologique
- Protéger et valoriser le foncier agricole et tendre vers une plus grande cohabitation entre milieux agricoles et naturels
- Mettre en cohérence les projets de réhabilitation des anciennes carrières en intégrant les impacts cumulés sur la faune et la flore
- Encourager la protection des milieux urbains et ruraux nécessaires à la biodiversité dite « ordinaire »



### Préserver et valoriser les paysages et le patrimoine naturel et culturel

- Améliorer la protection et la valorisation des paysages naturels et agricoles, supports de l'identité du Pays Sud Toulousain et de sa qualité de vie
- Renforcer la préservation et la valorisation du patrimoine bâti et culturel (matériel et immatériel) ainsi que l'identité architecturale locale
- Développer les moyens de découverte et d'appropriation du territoire
- Sensibiliser et valoriser les atouts du territoire par l'amélioration de l'information, de l'animation et de la signalétique



# LE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE DU SCOT

## UN TERRITOIRE RÉILIENT QUI ANTICIPE ET S'ADAPTE POUR LIMITER LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### Réduire l'artificialisation des sols ou plus simplement l'urbanisation

- Le SCoT fixe les règles d'aménagement du territoire :
- Construire en priorité dans les espaces déjà urbanisés
  - Éviter l'étalement urbain

### Réduire les émissions de gaz à effet de serre et tendre vers le Zéro Emission Nette

- Réduire l'usage de la voiture au sein des centralités, des zones desservies par des modes de transport alternatifs ainsi que des nouveaux projets d'aménagement
- Développer les réseaux de transports collectifs de personnes au sein du territoire, en coordination avec les territoires voisins
- Développer le transport de marchandises et les projets logistiques permettant une réduction des flux notamment poids lourds
- Développer des espaces collectifs comme alternative aux déplacements domicile-travail-services et comme lieux de sociabilité en proximité

### Maintenir la qualité de vie dans le territoire et anticiper le dérèglement climatique

- Le SCoT encourage un urbanisme de qualité en favorisant :
- Favoriser des logements diversifiés pour répondre à tous les besoins
  - Améliorer le cadre de vie au travers de l'aménagement urbain : espaces verts, cheminements piétonniers et cyclables ...
  - Construire des bâtiments plus écologiques : bioclimatiques, économies d'eau et d'énergie, ...
  - Prendre en compte les risques pour en limiter les impacts sur les populations (inondations, incendies, pollutions, ...)

### Anticiper les risques et les nuisances afin de mieux s'adapter au dérèglement climatique et à ses conséquences

- Anticiper les risques d'inondation en protégeant de l'urbanisation les espaces de mobilité des cours d'eaux et les zones les plus concernées
- Réduire les risques d'érosion des sols en développant des réseaux de haies et en faisant la promotion des espaces agricoles naturels avec couverts végétaux (inter-culture) pour limiter les coulées de boues
- Accompagner les projets permettant de réduire les pollutions des sols, de l'air, de l'eau et sonores
- Soutenir les projets innovants permettant de réduire les effets de la chaleur et de la sécheresse



DU  
LAISSER  
FAIRE ...

... À UN  
AMÉNAGEMENT  
COHÉRENT ET  
DURABLE DU  
TERRITOIRE



© AGTEO

# LE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE DU SCOT

## UN TERRITOIRE AUTONOME BASÉ SUR UNE ORGANISATION INTERNE ÉQUILIBRÉE ET UNE VALORISATION DES ÉCHANGES AVEC SES VOISINS



### Tendre vers un territoire à énergie positive

- Réduire les consommations et besoins énergétiques (rénovation du bâti, favoriser les mobilités douces et/ou partagées, mixer les fonctions urbaines...)
- Renforcer les capacités et diversités de production d'énergie renouvelable en considérant les enjeux environnementaux, sociaux et économiques et en favorisant la concertation des projets avec les citoyens
- Planifier l'approvisionnement énergétique par la structuration des réseaux de distribution (électrique, gaz et biogaz, chaleur...)



### Tendre vers l'autonomie alimentaire du territoire

Le Pays Sud Toulousain est composé à 70% de terres agricoles. Le SCoT agit pour préserver les activités agricoles ainsi que son paysage et ses ressources :

- Favoriser et développer une agriculture vivante, nourricière et diversifiée et en accompagnant les démarches et pratiques agricoles durables
- Améliorer et renforcer les circuits courts de proximité



### Tendre vers un équilibre emplois / habitants

- Maintenir l'accueil d'activités économiques pour offrir des emplois à proximité des habitants
- Réduire la dépendance à la métropole toulousaine et les déplacements quotidiens
- Dynamiser les centres-bourgs



### Tendre vers un territoire équilibré et vivant

- Le SCoT propose une organisation territoriale pour :
- Offrir des services et équipements au plus près des populations
  - Dynamiser les centres (commerces, logements, services, ...) pour un territoire vivant
  - Renforcer les polarités principales du territoire

